et intrépide quêteuse, Mme Cassette, pour recevoir une délégation de l'Union Coloniale de Dunkerque, invitée à la fête.

Sur le quai, après quelques mots de bienvenue prononcés par M. Zünd, président, M. François Mahieu, vice-président, a offert à la délégation un superbe bouquet, au nom de la société roubaisienne.

Le cortège s'est alors reformé, et précédé de la fanfare les « Trompettes de l'Epeule », s'est rendu au local, chez M. Vanlays, cafetier, Grande-Rue, où les vins d'honneur ont été offerts aux délégués dunkerquois. M. A. Zund a porté en termes vibrants de patriotisme la santé des camarades étrangers. Dans sa réponse, M. E. Deryckxsen, président de l'Union coloniale de Dunkerque, a remercié chaleureusement les Roubaisiens pour leur réception si sympathique, si cordiale.

A deux heures et demie, tous les sociétaires et leurs invités prenaient place autour d'une table très bien décorée. Le banquet était présidé par Mme Cassette, ayant à ses côtés MM. Zünd et Deryckxsen.

Au dessert, M. le président, dans un discours fréquemment applaudi, a rappelé le but de la société et montré ses espérances.

Il a remercié Mme Cassette et les membres de l'Union dunkerquoise d'avoir bien voulu assister à cette fête de famille.

Puis, après avoir invoqué la grande image de la patrie, M. Zünd a terminé son discours par le cri de : Vive la France et les coloniaux !

A son tour M. E. Deryexsen, de Dunkerque, a pris la parole pour remercier la société de Roubaix. Son discours a soulevé des applaudissements répétés. Plusieurs vivats ont été ensuite chantés en l'honneur des présidents des deux sociétés et des représentants de la presse locale. Dans sa réponse, notre collaborateur a exprimé le vœu que bientôt la croix de la Légion d'honneur vienne récompenser les nombreux services rendus aux soldats des colonies par Mme Cassette.

La fête s'est terminée très gaiement au milieu des rires et des chants.

L'assemblée générale du Cercle Horticole. — Dimanche après-midi, à cinq heures, a eu lieu au café Fourmision, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, l'assemblée générale mensuelle du Cercle Horticole de Roubaix. Bon nombre de sociétaires y assistaient. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée diverses communications ont été faites et la réunion a pris fin par le tirage de la tombola habituelle.

Institut Technique Roubaisien. — Une erreur s'est glissée dans l'annonce des cours du soir, relativement aux cours de langues. Le cours de langue allemande commencera le jeudi 19 octobre, et aura lieu le lundi, jeudi et samedi de chaque semaine. Le cours de langue anglaise commencera à partir du mardi 24 octobre.

Les amateurs de bon beurre ne mangent que le beurre d'Oostcamp. Le kil. **3,90**, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Téléphone.— On porte à domicile.50230

Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing: au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

ENCORE LES EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS
TOUTE UNE SÉRIE DE VOLS

Les cambrioleurs ont-ils de nouveau choisi Tourcoing pour théâtre de leurs exploits ? C'est à le croire. Dans la nuit de samedi à dimanche, ils ont signalé leur présence sur quatre points différents par des vols assez audacieux.

Le premier a été commis chez M. Lamon, peigneur, rue du Sentier. Des magasins de M. Lamon donnent sur la rue du Port. C'est de ce côté, en passant sur la toiture, que les malfaiteurs se sont introduits dans l'établissement en ouvrant une fenêtre à tabatière.

Les voleurs se sont emparés de cinq bobines de laine peignée d'une valeur de 200 francs. On n'a pu savoir quel chemin ils avaient pris pour sortir. Toutefois, ils auront dû être aperçus au sortir de l'établissement, car ils ont abandonné plusieurs bobines sur la route, rue du Port, près du canal, afin de fuir plus facilement sans doute. Une plainte a été déposée et une enquête est ouverte. Jusque maintenant on ne possède aucun indice. On avait tout d'abord soupçonné des ouvriers mais on a dû abandonner cette hypothèse, la chose n'étant pas possible.

Les trois autres vols ont été tous commis au Blanc-Seau. Chez M. Célestin Vermesch, cabaretier rue du Faucon 54, les malfaiteurs ont pénétré dans la maison, en brisant un carreau de la vitrine. Ils ont réussi sans être entendus, à fracturer une garde-robe dans laquelle ils ont pris 150 francs en or, mis dans une chemise d'enfant; une montre en argent d'une valeur de 30 francs et une paire de chaussures, valeur 10 francs. Une pesée a été également faite, mais inutilement, sur le tiroir du comptoir.

— Chez M. Alfred Leclercq, tapissier, quai des Mariniers, les cambrioleurs ont fracturé la porte d'un petit réduit situé derrière la maison et dans lequel étaient enfermés des lapins. On a enlevé quatre de ces animaux, représentant une valeur de huit francs.

— Chez M. Georges Eckés, voisin de M. Leclercq, les malfaiteurs ont enlevé un panier contenant divers engins de pêche tels que lignes, filets, etc. La valeur de ces objets n'a pas été donnée. Les trois personnes que nous venons de citer ont porté plainte.

Les travaux de l'Hôtel-de-Ville. — Des ouvriers sont toujours occupés à travailler dans la partie de notre Hôtel-de-Ville qui est restée longtemps inachevée. On sait quel a été le programme des travaux à exécuter qui a été arrêté par le Conseil municipal, c'est ce programme qui s'exécute. La salle qui est destinée aux réunions du conseil de révision qui est en façade sur le square et la rue de l'Industrie est complètement achevée. L'agencement des salles du Musée se poursuit activement et il faut souhaiter que ces galeries soient à bref délai rouvertes au public.

Un travail fort intéressant est en voie d'accomplissement : c'est le pavage en mosaïque de la galerie latérale gauche du rez-de-chaussée. Ce sont des ouvriers spéciaux qui sont occupés à encastrer dans du ciment des fragments de pierre taillés en forme de dé et ils exécutent ce travail avec une habileté remarquable.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JONVILLE-LELONG, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Henri-Désiré-Joseph Jonville**, facteur de pianos et orgues, membre de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Saint Martin, membre du Tiers-Ordre de Saint-François-d'Assise et de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, décédé à Roubaix, le 14 octobre 1899, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 17 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 16 courant, à 3 h. 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 68, à 9 h. 1/4.

Les amis et connaissances de la famille HANNART-MÉNARD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Georges Hannart**, industriel, décédé à Territet (Suisse), le 12 octobre 1899, dans sa 43e année, administré du Sacrement de Pénitence sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 16 courant à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 17 dudit mois à 10 heures, à Roubaix, en l'église Saint-Sépulcre. — Les Vigiles seront chantées le même jour à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Barbieux, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille CALLEWAERT-TAVERNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Adolphe-Louis-Alphonse Callewaert**, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1899, dans sa [illegible]e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 17 dudit mois, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 72.

Concerts & Spectacles

Hippodrome-Théâtre de Roubaix. — Nous apprenons que nous aurons, le dimanche 22 octobre, une représentation classique exceptionnelle, organisée avec le concours d'artistes du Théâtre national de l'Odéon et d'élèves lauréats du conservatoire. Au programme : *Les Horaces*, la célèbre tragédie de Corneille, et *Le Médecin malgré lui*, comédie en trois actes de Molière. Les élèves des collèges et pensionnats seront invités à cette représentation donnée surtout à leur intention. Nous publierons dans un prochain numéro le programme détaillé de la très intéressante soirée du 22 octobre pour laquelle on peut dès à présent retenir ses places.

— La représentation de l'*Abbé Constantin* et du *Chapeau d'un Horloger* a eu lieu dimanche soir devant une demi-salle. Il y a même lieu de regretter que pour un tel spectacle de choix au double point de vue des œuvres et de l'interprétation, les spectateurs n'aient pas été plus nombreux.

M. Baret s'efforce de donner à ses séances le plus d'attrait possible, le public roubaisien trouverait certainement le plus vif intérêt à les suivre. Le même spectacle avait été donné l'après-midi à Tourcoing.

M. Baret nous annonce pour jeudi prochain, 19 octobre, la première de ses représentations de gala, donnée par Mme Blanche Pierson, la gracieuse Mlle Muller et M. de Féraudy, tous trois sociétaires de la Comédie Française, entourés des artistes qui ont l'habitude de les seconder dans leurs tournées. Le programme est parfaitement composé avec *L'Ami Fritz* et *La joie fait peur*.

M. MILLERAND A LILLE

Malgré tout le tam-tam joué depuis plus de huit jours par les radicaux et les socialistes, le voyage à Lille de M. Millerand, ministre du commerce, a laissé la masse de la population dans *la plus profonde indifférence*. Certes, les groupements du parti ouvrier, les cercles radicaux, les francs-maçons ont obéi au mot d'ordre de leurs chefs et ont donné comme un seul homme, mais tous ceux qui disposent de leur indépendance, — et ils sont, Dieu merci, la majorité, — se sont complus dans une abstention significative.

Le passage du ministre à Arras

M. Millerand, parti de Paris à 8 h. 45, est arrivé en gare d'Arras à 11 h. Il était accompagné dans son wagon-salon par MM. Lamendin, député, et Lenglet, adjoint au maire d'Arras. Sur le quai attendaient des délégations de la municipalité et de la Chambre de commerce qui ont salué le ministre, ainsi que

M. MILLERAND

MM. Viseur, sénateur, et Ledieu, ancien député. Répondant aux paroles de M. Lenglet qui lui présentait la délégation municipale, M. Millerand a annoncé qu'il avait signé hier le décret créant à Arras un entrepôt réel des sucres et qu'il allait étudier activement la question du nouvel hôtel des postes. Le ministre a été salué au départ par toutes les personnes présentes.

A Longueau

Le train ministériel s'était arrêté à Longueau, où M. Millerand a reçu une délégation de patrons tisseurs, qui ont protesté contre l'application rigoureuse de la loi de 1892 sur la durée des heures de travail.

L'ARRIVÉE A LILLE

Très peu de monde sur le quai de la gare; on remarquait : M. Défontaine, député, seul membre du Parlement présent; M. le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée; M. Vatin, préfet du Nord; MM. Letailleur, secrétaire général de la préfecture; Letellier, chef de cabinet de M. le préfet; MM. Margottet, recteur de l'Université; Paul, président du tribunal civil; Tainturier, procureur de la République; de Swarte, trésorier-payeur général; Chevaliers-Lemars, directeur des postes et télégraphes du département; Gruson, inspecteur général des ponts-et-chaussées; Calmette, directeur de l'Institut Pasteur; Pellarin, inspecteur principal de la Compagnie du Nord; Bertrand, directeur de la nouvelle Ecole; la municipalité en bloc, précédée de M. Delory, en petit chapeau; une délégation de la municipalité de Denain, avec M. Selle, maire.

Aucun membre des corps élus, sauf quelques conseillers généraux collectivistes. Le train est entré en gare exactement à 11 heures 40. Le général Doé de Maindreville, le préfet et le maire ont souhaité la bienvenue au ministre et tout le monde s'est rendu dans une des salles d'attente, transformée en salon. Là, M. Vatin a présenté au ministre les fonctionnaires qui s'étaient rendus à la gare. Cette réception très froide dure à peine cinq minutes. Quelques cris de: « Vive Millerand ! » « Vive la République ! » ont salué le ministre dans la traversée de la gare.

De la gare à la Mairie

Le cortège officiel s'est ensuite formé. MM. Vatin, Margottet et Delory se trouvaient placés dans la première voiture, aux côtés de M. Millerand. Les autres personnages suivaient dans d'autres landaus sans ordre de préséance. Au moment où le cortège s'ébranle, la musique des Pompiers joue la *Marseillaise*. La foule qui forme la haie sur les trottoirs de la rue Faidherbe est surtout composée de curieux, mais aux premiers rangs se trouvent un certain nombre de membres du Parti collectiviste qui crient à tue-tête — sans trouver d'ailleurs aucun écho dans la foule — Vive Millerand ! Vive la République ! Vive la sociale ! A bas la calotte ! etc. Les cris de « Vive la sociale ! » dominent surtout dans un groupe d'une cinquantaine de collectivistes qui entourent le landau ministériel et lui font escorte.

En face du Grand-Hôtel, des coups de sifflets retentissent et on entend les cris de : « Vive l'armée ! » Les collectivistes ripostent par les cris de : « Vive la sociale ! » Même manifestation devant la terrasse du Café Jean. Des musiques placées en divers endroits le long du parcours jouent la *Marseillaise* ou autre chose, tandis que le petit groupe de révolutionnaires qui forme une garde de corps au ministre socialiste continue à s'époumonner à crier : « Vive la sociale ! A bas la calotte ! » De loin en loin, ce groupe redouble de cris, c'est qu'il arrive en face d'autres groupes du Parti collectiviste *formant* la haie et reconnaissables soit à la *médaille* du Parti, soit à des fleurs rouges placées aux boutonnières. Le chœur des « Vive la sociale » s'augmente alors de quelques voix.

La foule est restée totalement indifférente et s'est contentée de regarder défiler les landaus où toute la municipalité collectiviste avait pris place. A part les cris de : « Vive la sociale ! A bas la calotte ! » aucune autre manifestation. Sur la Grand'Place, on pousse des cris divers; on chante même quelque peu l'*Internationale*, mais le cortège arrive sans encombre à la Mairie, où doit avoir lieu le déjeuner offert par la municipalité au ministre.

La décoration de la rue

Aucune maison particulière, de la gare à la Mairie, — si on excepte le Cercle radical-socialiste de la place Rihour. — n'était décorée ; pas un drapeau n'avait été arboré .

Toute la décoration s'en réduit aux mâts vénitiens surmontés d'oriflammes que la municiPalité avait fait planter le long des rues que suivait le cortège. Un excellent service d'ordre avait été assuré par M, le commissaire central. Pendant quelque temps, la foule a stationné place Rihour et au coin de la Grande Place, regardant paisiblement et en silence les fenêtres de la salle où banquetaient M. Millerand, la municipalité et ses invités. Puis tout le monde a regagné le pot-au-feu familial.

Le déjeuner municipal

Le déjeuner donné à l'Hôtel de Ville comprenait cinquante convives. Y assistaient M. le Préfet, M. le Recteur, M. le Trésorier-Payeur, M. le Procureur de la République, les directeurs des établissements que le ministre devra visiter, la municipalité et des conseillers municipaux collectivistes, quelques chefs de service de la mairie.

Voici la composition du menu qui a été servi à ce déjeuner.

Hors d'œuvre variés. — Turbot de Boulogne, sauce normande. — Filet de bœuf financière. — Petits pois à la paysanne. — Faisans d'Ecosse rôtis. — Salade. — Aspic de foie gras en belle vue. — Pavillon moderne. — Glace comtesse favorite. — Corbeille de fruits. — Desserts variés. — Vins : Fronsac et Graves en carafes. — Barsac et Moulin-à-Vent. — Saint Julien. — Champagne mousseux.

Réception de syndicats et de délégations diverses

Les syndicats et les délégations diverses qui doivent être reçus par le ministre du commerce se rangent dans le couloir qui mène à la salle des séances du conseil municipal. *Autour de M. Millerand se groupent MM. Vatin, Delory*, les adjoints et les conseillers municipaux. La réception commence à une heure et demie.

C'est d'abord la Fédération des syndicats, comportant les représentants de 25 syndicats, qui est introduite.

En son nom, M. Lelon lit un discours long et violent, dans lequel il est surtout question de politique et peu des intérêts des corporations. Il remet au ministre les désidérata des trois *syndicats, ceux de l'alimentation* tendant à la suppression des bureaux de placement, des préposés aux tabacs, des confectionneurs.

M. Selle, au nom des métallurgistes de Denain, est venu saluer le ministre. M. Millerand remercie la municipalité d'avoir placé les syndicats au premier rang des réceptions. C'est en eux que résident la force et l'avenir de la République. Si, au sujet de ces syndicats, il y a eu malentendu, dit-il, entre ouvriers et certains patrons, je suis persuadé que ce malentendu disparaîtra. Les syndicats forment la force la plus invincible pour la réconciliation.

M. Gustave Devernay s'avance ensuite comme délégué du « Parti ouvrier ». Il appelle M. Millerand, Cher citoyen Millerand, cher Ministre,

L'action syndicale seule, dit-il, est nulle, nous sommes des révolutionnaires ardents, disposés à faire les transformations nécessaires. Nous vous avons vu entrer dans le ministère d'un mauvais œil, parce que nous vous savions mal entouré. Nous avons applaudi aux réformes que vous avez faites.

M. Millerand répond qu'il sait bien que les réformes accomplies ne sont rien en comparaison de celles que feront nos fils. En dehors des syndicats, il faut que des groupements travaillent au point de vue politique. Il remercie les syndicats et les associations politiques qui préparent une société meilleure.

M. Delory invite alors les syndicats à se retirer pour faire place à d'autres délégations.

Défilent alors devant M. Millerand, un représentant des usines métallurgiques de Saint-Amand, M. Dupré, qui salue M. Millerand au nom de la Maison du Peuple de Tournai et de tous les socialistes belges et qui remet un bouquet de fleurs rouges; un représentant des socialistes de la troisième circonscription de Valenciennes; M. Lefebvre de Dorignies qui était délégué au congrès de Marseille.

M. Welhoff, au nom des loges la *Lumière* et la *Solidarité*, au nom des francs-maçons de Lille, félicite le ministre et demande des mesures rigoureuses contre les religieux. M. Millerand répond en disant qu'on peut compter sur la vigilance du Gouvernement.

Les réceptions sont terminées, une foule peu nombreuse s'est massée en face de l'hôtel de Ville; le cortège se forme pour se rendre à l'école pratique d'industrie.

M. le docteur Douche, au nom des Cercles républicains et des Cercles radicaux, félicite ensuite le Ministère de vouloir grouper en un seul faisceau tous les républicains. Au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, M. le docteur Coppens demande la justice égale pour tous et remet une supplique en faveur de deux soldats « durement punis pour une parole peut-être imprudente ».

A l'école de la rue Racine

En quittant l'Hôtel de Ville, le ministre et sa suite se sont rendus rue Racine pour l'inauguration de l'école d'apprentissage, dite école Baggio. Sur le parcours, peu de monde, et quelques cris de : Vive la République ! Vive Millerand ! et aussi, mais plus rares, les cris de : Vive la sociale ! A bas la calotte ! La majorité des curieux se tait.

A l'arrivé rue Racine, la fanfare du Sud massée en face de l'école joue la *Marseillaise*. On pénètre dans la cour, et immédiatement, M. Debierre adjoint au maire, prononce un long discours qui n'est qu'un long panégyrique de la municipalité. En passant M. Debierre exprime le regret de n'avoir pu chasser l'Université catholique de l'hôpital Sainte-Eugénie, puis il parle de l'Ecole à la formation de laquelle il a donné ses soins.

M. Millerand après avoir remercié la municipalité et l'avoir félicitée de son attitude républicaine parle de l'Ecole.

Le produit français, dit-il, est toujours distingué par le goût et la conscience, mais le bon marché menace le goût et le fini du travail. Les établissements comme ceux que nous inaugurons sont faits pour les conserver. Le budget de l'Etat ne peut tout faire en ce domaine, il a besoin de l'appui des municipalités et il remercie celle de Lille de ce qu'elle a fait: puis, pour donner une sanction à ce remerciement, il décore M. Debierre de la Légion d'honneur, puis il décore également M. le procureur Tainturier.

Il décerne enfin les palmes d'officier de l'instruction publique à M. Rouzé, juge au tribunal de commerce ; celles d'officier d'académie à MM. Hannotin, architecte ; Caron et Violaines, administrateurs des hospices ; Vaillant et Mecquart, administrateurs du Bureau de bienfaisance ; Haunaud, professeur de musique à Maubeuge. Il décerne également la croix du Mérite agricole à M. Wulvéryck, président de la Société d'horticulture du Nord, et M. Fareu, horticulteur à Croiville.

Puis a eu lieu la visite des ateliers.

Les visites

De l'école de la rue Racine, le ministre s'est rendu à l'école des Arts et métiers, à l'Institut Pasteur, à l'Institut industriel et à l'école de commerce.

A l'institut industriel, M. Millerand a promis de transmettre au ministre de la guerre, un vœu du directeur de l'école tendant à accorder aux élèves de cet institut la dispense de deux années de service militaire.

A l'école de commerce le ministre a été reçu par M. Faucheur, directeur, a qui s'étaient joints une délégation de la Chambre de commerce de Lille, M. Lagache président de la Chambre de commerce de Roubaix, et les Présidents des Chambres de commerce de Dunkerque et d'Armentières.

M. Faucheur, en souhaitant la bienvenue au Ministre a demandé au nom du commerce et de l'industrie, qu'on écarte la politique troublante et discordante et que l'on rende au pays l'ordre et la paix dont il a besoin pour préparer l'Expostion de 1900.

M. Millerand a répondu : Le ministre du commerce, messieurs, est à votre disposition pour examiner vos vœux et vos doléances.

Les portes de son cabinet sont ouvertes à deux battants aux industriels qui voudront s'y présenter,

Le défilé du personnel enseignant et la visite de l'école a eu lieu ensuite.

A la Préfecture. — Le banquet

Le ministre du Commerce s'est rendu ensuite à la préfecture où il a reçu le personnel des postes, des poids et mesures, les inspecteurs du travail, etc., etc.

Après quoi il s'est mis à table.

Le punch au Palais-Rameau

A huit heures et demie, a eu lieu, au Palais-Rameau, le punch offert par « la démocratie lilloise au citoyen Millerand » ainsi que le portait le programme officiel. Des tables avaient été dressées dans la vaste salle décorée de faisceaux de drapeaux tricolores et de verdure, dans le fond une estrade avec une table d'honneur et le buste de la République encadrée de plantes d'ornement.

Bien avant huit heures arrivent de nombreuses personnes, hommes, femmes, enfants même, qui prennent place aux tables, mais il restera bien des places vides. Pour prendre patience, l'on chante des refrains de tout genre, un groupe de Roubaisiens fait entendre une chanson en patois « Gloire au père de tous les ouvris ».

Le ministre fait son entrée à 8 heures 35 exactement, il est suivi de MM. Vatin, préfet du Nord; Letailleur, secrétaire de la préfecture; Delory, maire de Lille; Basly et Défontaine, députés; Tainturier, procureur de la République; Margottet, recteur d'Académie, etc. L'assemblée crie : Vive Millerand ! puis chante la *Marseillaise* qu'accompagne la musique des Pompiers placée derrière l'estrade. Les adjoints et la plupart des conseillers municipaux sont là, nous remarquons également M. Henri Carrette, maire de Roubaix.

M. Delory prend le premier la parole mais il reste plus de cinq minutes avant de parvenir à se faire entendre, tant le bruit est grand. Il réclame le silence et donne la parole à M. le Préfet du Nord.

Le toast de M. Vatin, préfet du Nord

M. Vatin, préfet du Nord, se dit fier d'avoir fait l'honneur de cette journée calme, sereine, sans incidents à M. Millerand « l'homme éminent du gouvernement ». M. Vatin est fier également de l'attitude de la population lilloise et de ses sentiments républicains. « Je fais mes adieux, ajoute-t-il, à cette population et je la remercie de son bon accueil. Je lève mon verre au gouvernement et à M. Emile Loubet, président de la République. (Nombreux applaudissements et cris de : A bas la calotte !)

Après le préfet, MM. Delory, maire ; Debierre et Delesalle, adjoints, prennent successivement la parole. Nous n'avons rien de spécial à relever dans leurs discours tous empreints du plus pur collectivisme.

Le discours de M. Millerand

Un silence profond se fait quand le ministre socialiste du commerce se lève pour prendre la parole. On va le voir; M. Millerand n'est plus l'orateur de club emporté et violent que nous avions l'habitude d'entendre dans les réunions collectivistes, au cours de nos dernières périodes électorales. C'est *bien un ministre qui parle, un haut fonctionnaire pénétré de son importance, il est pondéré, mesuré et* s'efforce de présenter sous un autre jour ses doctrines collectivistes, qu'il n'a pas, déclare-t-il hautement, abandonnées un seul jour.

Je ne trouve pas de parole, dit-il en commençant, pour remercier la démocratie lilloise de l'accueil qu'elle m'a fait aujourd'hui. Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que j'ai l'honneur de parler devant elle : en 1892, j'apportai le modeste appui *de ma parole à vos candidats* socialistes. Depuis, je le déclare hautement, j'ai suivi la même politique, la même idée; ce que j'ai voulu, c'est contribuer à unifier le parti socialiste, à le mener à la conquête du pouvoir public, à l'éloigner des violences et à le ramener à la réalité. Si j'ai agi ainsi, c'est que j'étais convaincu que cette conquête n'est pas seulement le meilleur moyen de faire triompher l'idée socialiste, mais qu'elle est surtout le plus sûr moyen de démontrer *les difficultés de la tâche que notre* parti s'est assignée.

Quand un grand parti comme le nôtre, continue M. Millerand, a pour but d'amener toute une nation à ses idées, il faut qu'il apprenne d'abord à la connaître et il ne peut mieux y arriver qu'en assumant la responsabilité du pouvoir. Comment mesurerait-il la distance qui sépare son idéal de la réalisation s'il n'étreignait corps à corps les difficultés pour arriver à planter, un jour, son drapeau sur le sommet de la montagne. Cette conception du rôle d'un parti m'a dicté toute ma conduite.

Ce n'est pas comme membre militant du parti socialiste que je suis venu à Lille aujourd'hui, mais comme membre d'un gouvernement républicain. Quand on m'a offert une place dans le ministère, je ne l'ai pas refusée, parce que j'ai pensé que le premier devoir d'un républicain était de ne pas se dérober à l'honneur et au péril qu'on lui offrait et ensuite parce que j'étais certain que le meilleur moyen de défendre la République était de démontrer ce qu'elle veut et ce qu'elle peut. Je veux vous dire ce que j'ai fait pour cela, il me plaît de faire devant ce grand public composé de socialistes et de républicains de toute nuance ce que j'appellerai le compte-rendu de mon mandat ministériel.

Il y avait d'abord pour un ministre qui avait la pensée que je viens de vous développer un premier moyen d'arriver à son but, c'était d'appliquer les lois existantes. La loi des accidents venait d'être promulguée quand j'entrai au ministère, cette loi est une date dans l'histoire sociale, car elle introduit dans notre législation le risque professionnel, elle met à la charge du patron la réparation due à l'ouvrier victime d'un accident. Le devoir du ministre du commerce était de bien faire connaître les intentions du Parlement pour qu'on ne parvint pas, par des retenues sur les salaires, à mettre à la charge de l'ouvrier ce que la loi avait voulu mettre à la charge du patron. Par une série de décisions administratives et de circulaires j'ai tâché de faire comprendre le sens de cette loi qui est une loi de paix et de concorde sociale. Il y a eu des résistances, maintenant elles s'éteignent.

Il y avait d'autres lois importantes votées précédemment qu'il fallait appliquer; la loi de 1892 sur le travail des enfants et des femmes et la loi de 1893 sur l'hygiène et la sécurité des ateliers. Au mois d'août dernier je saisissais les conseils généraux d'une proposition qui fut accueillie favorablement presque partout, il s'agissait des commissions départementales chargées de veiller à l'exécution de ces lois. Je demandais aux conseils généraux de faire entrer dans ces commissions autant de membres ouvriers que de membres patrons, voulant appeler à la vie et à l'activité ces commissions jusqu'alors mort-nées et donner aux ouvriers le moyen de les vivifier. En même temps je m'adressais aux inspecteurs du travail et je les faisais venir à Paris.

J'ordonnais à ces fonctionnaires d'appliquer avec tact mais aussi avec fermeté les lois du travail. Par exemple j'avais appris que l'article de la loi de 1892 interdisant aux enfants un travail de plus de 12 heures par jour n'était pas appliqué, j'en demandai l'application exacte. Cette prétention a soulevé des appréhensions dans le monde patronal: certes c'est mon devoir et ma volonté de ménager les intérêts de l'industrie, mais je ne veux pas pour cela priver les travailleurs d'aucune des garanties légales qui leur sont dues. Hier même, j'ai adressé aux fonctionnaires une circulaire leur rappelant qu'il y a des maisons appelées par antiphrase peut-être maisons du Bon-Pasteur et que dans ces maisons s'exerce une exploitation contraire à l'humanité et à la loi. J'ai ordonné aux inspecteurs de faire appliquer la loi dans ces établissements qui se couvrent d'un masque de philanthropie pour mieux arriver à une pure exploitation de l'enfant et de la jeune fille. (Sic).

Aux ministres appartient une certaine part d'initiative. C'est elle qui m'a permis de préparer des mesures inspirées par ce qui est pratiqué en Angleterre. Il s'agirait de créer, à côté des inspecteurs départementaux, des inspecteurs-adjoints auxquels on demanderait un peu moins de connaissances théoriques et un peu plus de connaissances pratiques. Ces inspecteurs devraient avoir travaillé eux-mêmes et seraient admis par les membres ouvriers du Conseil supérieur du travail. C'est grâce aussi à cette initiative que j'ai pu prendre des décrets obligeant l'Etat et autorisant les communes à inscrire dans le cahier des charges des adjudications publiques certaines clauses concernant le salaire et la durée du travail.

Le système d'adjudication présente un danger pour les travailleurs, parce qu'il permet au soumissionnaire d'obtenir l'adjudication en demandant à l'ouvrier de plus dépense de forces ou un sacrifice de salaire. Mes décrets eurent pour but non seulement de ne plus permettre à l'Etat de devenir le complice d'un pareil état de choses, mais d'assurer aux ouvriers un salaire normal et une réduction dans les heures de travail, et de les appeler à établir eux-mêmes le taux normal des salaires dans la région et la durée normale du travail.

Ces décrets avaient une plus haute portée morale, car ils incitaient les syndicats à régler les conditions du travail. Ce que je voudrais, en effet, ce serait fournir aux travailleurs de nouveaux motifs d'entrer dans les syndicats, lesquels devraient contenir l'armée entière du travail. C'est cette idée qui m'a guidé dans l'élaboration du décret du 1er septembre, qui a modifié la composition du Conseil supérieur du Travail. Ce n'est point que je ne reconnaisse pas les services rendus par l'ancien Conseil, mais je dis qu'il portait en lui une faiblesse irrémédiable, c'était d'être composé par l'autorité ministérielle. J'ai voulu y appeler les élus directs des groupements ouvriers et patronaux et montrer ainsi aux travailleurs le moyen qu'ils ont d'arriver à leur émancipation, et qui est l'association.

Tout cela, je ne l'ai pas fait pour en tirer vanité, car je ne suis qu'un citoyen que les circonstances ont favorisé pour lui permettre de travailler à l'amélioration du sort des travailleurs. Si j'ai pu quelque chose, je le déclare franchement, c'est que je sentais derrière moi tout le parti socialiste qu'on a tant calomnié, qu'on a appelé un parti de violence, d'utopie et de haine alors que son but est la disparition et l'absorption des classes dans une humanité régénérée. Ces prétendus révolutionnaires sont pourtant les premiers à donner l'exemple du respect aux lois et aux élections dernières encore ils ont donné l'exemple de l'union, cette union indispensable dont la municipalité lilloise, que je salue, a compris toute l'importance.

Qu'elle dure cette union, non seulement pour défendre la République, mais encore pour lui faire produire tous ses fruits. Je reporterai à mes collègues l'impression toute vivante et toute vibrante de cette cité républicaine. En ayant derrière lui le pays debout pour la défense républicaine, le gouvernement peut tout et il doit tout pour défendre la République.

De nombreux bravos et des cris de : Vive Millerand ! saluent cette péroraison. La sortie s'effectue sans incident pendant que la musique des pompiers joue la *Marseillaise*. Quant au ministre, il regagne la préfecture pour y passer la nuit.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, *démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine*, de l'estomac, et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

NORD

Inauguration d'un monument patriotique à Orchies. — *Dimanche a eu lieu, à Orchies, l'inauguration* d'un monument élevé dans le cimetière à la mémoire des enfants de cette localité morts pour la patrie. La messe a été dite par M. le chanoine Flament, curé-doyen, et l'allocution donnée par M. l'abbé Gavelle, aumônier militaire. Après la messe, le monument a été bénit par M. le curé. Plusieurs discours ont été prononcés par M. le colonel Delanghe, au nom du ministre de la guerre ; par M. des Rotours, député, *et par M. Bar, au nom du comité.*

Explosion dans une raffinerie de pétrole à Sequedin. — Dimanche, vers 10 heures 1/2 du soir, un appareil contenant environ 600 fûts de pétrole en distillation, a fait tout à coup explosion, dans la raffinerie de pétrole de la Compagnie Lille-Bonnières, dirigée par M. Grillou, et située près de Loos, sur le territoire de la commune de Sequedin.

Un chauffeur, Alois Deporter, âgé de 33 ans, demeurant à Lille, a été grièvement brûlé aux mains, à la figure, à la tête, aux jambes et aux pieds. Son état n'est pas grave. Les dégâts ne sont pas encore évalués ; on croit qu'ils seront importants.

PAS-DE-CALAIS

Violent incendie à Montreuil-sur-Mer. — Hier, à quatre heures du matin, un incendie s'est déclaré à la minoterie de M. Auguste Jacques. Un bâtiment de trois étages, les marchandises et le matériel ont été la proie des flammes. Les pertes s'élèvent à 160.000 francs. Il y a assurance. Les causes du sinistre sont inconnues.

Comptoir des Valeurs Industrielles
BELGES & RUSSES
Fr. DE COOMAN

LILLE, 24 bis, rue Esquermoise;
ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta;
VALENCIENNES, 33, rue St-Géry;
ARRAS, 16, rue des Capucins;
TOURNAI, 30, place du Parc;
GAND, 13, rue de Brabant;
AMIENS, 17, rue Porion;
PARIS, 14, rue de la Victoire;
PERUWELZ, 25, rue du Moulin.

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*

Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, *titres contre argent, argent contre titres.*

Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme. 38552

Institut de Fontaine-l'Evêque (Belgique)

L'Institut herniaire de Fontaine-l'Evêque, fondé en 1890, par le docteur-spécialiste V. BASTIN, est le **premier** en date de son genre. A ce jour : **2.500** guérisons de hernies. Toutes ces guérisons s'obtiennent en 10 ou 12 jours et dispense à jamais du port du bandage.

Paiement après guérison. Certificat de guérison pour toute la vie.

Quelques références à Roubaix et environs :

M. J. Stock, café, 44, rue Nain à Roubaix; M. Ed. Dutrieux, café, 101, rue de Paris, Tourcoing.

N. B. — Ces deux personnes guéries de leur infirmité, se tiennent à la disposition de tous ceux que leur guérison radicale pourrait intéresser. 42295—45419

GOFFIN & GABEREL
48, rue de l'Epeule, ROUBAIX
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage

BELGIQUE
ÉLECTIONS COMMUNALES
du 15 octobre
(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 15 octobre. — Hier dimanche, ont eu lieu, dans les 2,631 villes et localités de la Belgique, les élections pour le renouvellement partiel des Conseils communaux. On sait que les Conseils communaux sont renouvelables par moitié tous les quatre ans. A de rares exceptions près, la lutte entre les candidats concurrents n'a présenté aucun caractère politique dans les petites localités et dans 90 communes les conseillers sortants ont vu renouveler leur mandat sans lutte ou n'ont trouvé que des compétiteurs de même nuance politique. En général, les opérations électorales ont eu lieu dans l'ordre le plus parfait. Voici les résultats par province :

PROVINCE DU BRABANT

A Bruxelles, les catholiques perdent un siège au profit des libéraux. A St-Gilles, le bourgmestre libéral et les candidats libéraux échouent. Ils sont remplacés par des socialistes et des radicaux. Les catholiques maintiennent leurs positions. Les catholiques perdent deux sièges à Ixelles au profit des socialistes ; ils en gagnent quelques-uns à Molenbeek et à Etterbeek. A St-Josse-ten-Noode tous les libéraux sont réélus. A Schaerbeek, ainsi qu'on l'avait prévu, la division des partis a eu pour résultat le triomphe de toute la liste libérale-socialiste.

Dans la banlieue bruxelloise, les administrations catholiques sont renversées, à Uccle, Jette-Saint-Pierre, Forest, Vilvorde. Par contre l'administration libérale est renversée à Koekelberg par les catholiques. Ceux-ci remportent aussi des succès partiels à Boisfort et à Auderghem; ils se maintiennent brillamment à Nivelles. Dans le reste de la province, il n'y a guère de changements saillants. On remarque que les socialistes gagnent du terrain dans certaines régions rurales.

PROVINCE D'ANVERS

A Anvers, le cartel passe. Aucun des catholiques sortants n'est réélu. Cette défaite est compensée par la victoire qu'ils remportent à Malines, où ils redeviennent les maîtres de l'hôtel de ville.

A Malines, la soirée de samedi a été marquée par un incident d'une certaine gravité. Une bande de libéraux, accompagnés d'une fanfare jouant l'« Hymne des Gueux » ayant organisé un charivari devant la maison d'un candidat

MARCHÉS A TERME
Cours du 15 Octobre

TERME	LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote préced.	Cote du jour.	ANCIEN — Cote préced.	Cote du jour.	ANVERS — Peignés Buenos-Ayres ALLEMAND B — Cote préced.	Cote du jour.	LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote préced.	Cote du jour.	LAINES BRUTES — ANVERS — Suint de La Plata TYPE C. — Cote préced.	Cote du jour.	Le Havre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote préced.	Cote du jour.
Octobre	6.10	6.15	....	....	5.85	5.90	....	....	....	....	199.50	Voir les cours à la dernière heure.
Novembre	6.125	6.15	....	....	5.875	5.925	....	....	....	....	197.00	
Décembre	6.15	6.20	....	....	5.90	5.95	....	....	....	....	194.00	
Janvier	6.15	6.20	....	....	5.925	5.95	....	....	....	....	190.00	
Février	6.15	6.20	....	....	5.925	5.95	....	....	....	....	191.00	
Mars	6.15	6.20	....	....	5.95	5.975	....	....	....	....	191.00	
Avril	6.15	6.20	....	....	5.95	5.975	....	....	....	....	191.00	
Mai	6.15	6.20	....	....	5.95	5.975	....	....	....	....	191.90	
Juin	6.15	6.20	....	....	5.975	6.00	....	....	....	....	191.00	
Juillet	6.15	6.20	....	....	5.975	6.00	....	....	....	....	191.00	
Août	6.15	6.20	....	....	5.975	6.00	....	....	....	....	191.00	
Septembre	6.15	6.20	....	....	5.975	6.00	....	....	....	....	191.00	

— Affaires traitées le 15 Octobre —

COURANT

......	sur	Octobre	à	....
......	»	»		.....
10.000	»	Novembre		6.15
5.000	»	»		6.175
5.000	»	Décembre		6.175
25.000	»	»		6.20
5.000	»	Janvier		6.20
.....	»	»		....
5 000	»	Février		6.20
.....	»	»		....
.....	»	Mars		....
.....	»	»		.....
5.000	»	Avril		6.175
25.000	»	Mai		6.20
.....	»	»		....
10.000	»	Juin		6.175
15 000	»	»		6.20
5.000	»	Juillet		6.20
.....	»	»		.....
10.000	»	Août		6.15
20.000	»	»		6.20
.....	»	Septembre		....
10.000	»	»		6.20
155.000	»			

ANCIEN

......	sur	Octobre	à	.....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
.....	»	»		.....
.....	»	»		.....
.....	»	»		.....
.....	»	Novembre		....
.....	»	Décembre		....
.....	»	Janvier		....
.....	»	Février		....
.....	»	Mars		....
.....	»	Avril		....
.....	»	Mai		....
.....	»	Juin		....
.....	»	Juillet		....
.....	»	Août		....
.....	»	Septembre		....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
.....	»	»		.....
.....				

ANVERS

Tendance : ferme

	KILOS
Octobre	30.000
Novembre	45.000
Décembre	45.000
Janvier	10.000
Février	.....
Mars	20.000
Avril	5.000
Mai	5.000
Juin	10.000
Juillet	.....
Août	20.000
Septembre	10.000
TOTAL	200.000

LEIPZIG

Tendance:

Total... ... k.

Tendance : CALME. — Total de la journée : **155.000** kilos.